Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20261110-2026_259_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 NOVEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DIX NOVEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 4 novembre 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Brice LE DOLEDEC donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Jérémy ALLAIN, Christophe ROBIN.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Yvonnick GOUAULT

Délibération n°2026-259

Membres en exercice : 20 Présents : 17 Absents : 3 Pouvoirs : 1

ACHATS DURABLES COMMANDE PUBLIQUE
SECTORISATION D'EAU POTABLE SUR LES COMMUNES
DE LAMBALLE TERRE & MER – MARCHE DE TRAVAUX – ATTRIBUTION

Dans le cadre de sa compétence eau potable, Lamballe Terre & Mer dessert 34 000 abonnés à travers un réseau de 1 900 km, avec un rendement actuel de 85%. Des sectorisations télégérées mises en place au fur et à mesure des années permettent de maîtriser le rendement du réseau. Le suivi quotidien des volumes distribués et des débits de nuit de chaque secteur permet de détecter au plus vite la présence de fuites et de réaliser leur détection sur des périmètres restreints.

Pour optimiser cette surveillance et améliorer le rendement du réseau, l'ajout de 15 débitmètres de sectorisation télégérés renforcera la sectorisation de 9 des 23 communes exploitées en régie. Cette opération permettra de réduire les linéaires de réseau par secteur télégéré et d'être plus réactif sur les recherches de fuites. Elle est financée par l'Agence de l'Eau et le SDAEP.

Une consultation pour un marché de travaux a donc été lancée le 19 août 2026 suivant la procédure adaptée. La date de remise des offres était fixée au 01 octobre 2026 à 15h00.

Vu :
- Le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1°,

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20261110-2026_259_DELIB-DE

- La délibération n°2026-232 du Conseil communautaire du 29 septembre 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs modifications, pour les marchés dont le montant estimé est supérieur aux seuils réglementaires de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables et inférieur aux seuils européens de procédure formalisée, lorsque les crédits sont inscrits au budget ou font l'objet d'un engagement pluriannuel

Considérant l'analyse des quatre offres régulières, suivant les critères indiqués dans le règlement de consultation :
- Prix des prestations : 70%
- Valeur technique : 30%

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- DECIDE d'attribuer le marché de travaux, relatif à la sectorisation d'eau potable sur les communes de Lamballe Terre & Mer, à la société SEEG (La Motte), pour un montant estimatif de 120 407,50€ H.T.,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer les différentes pièces du marché de travaux, tous les actes nécessaires à son exécution et son règlement ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 18/11/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-